

DYNAMIQUE DE L’AFFRANCHISSEMENT D’UNE PARTIE DU DISCOURS: L’ADJECTIF EN FRANÇAIS

Daniela Bordea

Université de Bucarest

Faculté des Langues et Littératures Étrangères

Département des Langues Modernes

Rue Edgar Quinet, 5–7, secteur 11 010017.

Numéro de téléphone: +4021 313 88 75

daniela.bordea@yahoo.com

Résumé

Notre étude met en évidence le passage de l’adjectif de la combinatoire libre, où il est incident à un nom, aux formes affranchies, où l’adjectif quitte définitivement son support substantival et devient soit incident à lui-même (substantivation), soit incident à un verbe (adverbialisation), avec l’explication de la modalité de réalisation de la libération de l’adjectif de son support substantival et avec la description du mécanisme de l’affranchissement.

Nous avons défini et expliqué un paramètre qui met en évidence le processus d’affranchissement de l’adjectif. Nous avons analysé les valeurs et les propriétés de l’adjectif affranchi (substantivé, respectivement adverbialisé) par comparaison à celles de l’adjectif en combinatoire libre.

Mots-clés: adjectif, adjectif affranchi, adjectif substantivé, adjectif adverbialisé, substantivation, adverbialisation.

Abstract

Our research focuses on the analysis of adjectival behaviour along the evolution from free combinations, where the adjective modifies a noun, to free forms where the adjective leaves its nominal support and becomes a modifier of itself (nominalization) or a verbal modifier (adverbialization).

We have studied the evolution of the adjective from free combinations to free forms, explaining the way the adjective is set free from its nominal support and describing the mechanism of release. We have also defined and explained a parameter which emphasizes the adjectival release process. Finally, we have analyzed the characteristics and values of the adjectival release (nominalized or adverbialized) in comparison with those of the adjective in free combination.

Key words: released adjective, nominalized adjective, adverbialized adjective, nominalization, adverbialization.

1. Introduction

L'adjectif a constitué une préoccupation pour les grammairiens dès l'Antiquité, aussi assiste-t-on à une évolution de la conception sur l'adjectif et des modèles de description de cette partie du discours le long de l'histoire, jusqu'à présent.

L'objet de notre recherche a été la variation du comportement de l'adjectif lors de son passage de la combinatoire libre, où il est incident à un nom, aux formes « affranchies »¹⁰ où l'adjectif quitte définitivement son support substantival et devient soit incident à lui-même, dans le cas de la substantivation, soit incident à un verbe, dans le cas de l'adverbialisation.

2. État des lieux - L'adjectif dans quelques approches actuelles

2.1. Le prototype abstrait de l'adjectif

Le problème qui se pose est d'établir l'identité de l'adjectif et sa place dans le système des parties du discours. Vu les affinités que possède l'adjectif avec les autres parties du discours, J.Goes (1999) choisit comme cadre de l'étude la théorie du prototype, approche qui accepte l'idée de catégories à frontières floues et celle de transitions intercatégorielles.

Pour réaliser le prototype abstrait qui réunit les caractéristiques saillantes de la catégorie *adjectif* J.Goes étudie quelques critères d'adjectivité, envisagés comme conditions nécessaires sans lesquelles une parties du discours ne pourrait être considérée comme adjectif.

Les critères qui forment la grille du prototype abstrait de l'adjectif se répartissent sur la zone de la morphologie (la flexion, l'accord), de la morphosyntaxe (la gradation par *très*), de la syntaxe (épithète, attribut, ANTEPOST) et de la sémantique (incidence externe, dépendance référentielle).

Cependant aucun de ces critères d'adjectivité n'est exclusivement adjectival. C'est pour cela qu'à l'aide de cette grille de critères on peut évaluer non seulement le degré d'adjectivité des diverses classes d'adjectifs, mais aussi le degré d'adjectivité des autres parties du discours en vue d'y établir la place de l'adjectif.

L'adjectif, comme les autres parties du discours, possède une identité catégorielle que son passage vers une autre partie du discours ne lui fait pas perdre. La lexie ne passe donc pas dans une autre catégorie, mais il s'agit d'une *distorsion catégorielle*, dans laquelle la partie du discours en question garde l'essentiel de son identité-morphologique, syntaxique, sémantique-pour

¹⁰ le terme *adjectif affranchi* est emprunté à M. Noailly, *L'adjectif en français*, Ophrys, Paris, 1999.

ne prendre que superficiellement des caractéristiques de l'autre (J. Goes, 1999 : 137).

2.2. L'adjectif dans le système des parties du discours

Les grammaires présentent en général l'adjectif comme une partie du discours distincte des autres et essaient d'en établir l'identité et d'en donner une définition positive.

L'approche sémantique de J. Goes (1999) dépasse ce cadre et essaie d'établir la place de l'adjectif dans le système des parties du discours en général, à l'aide de la théorie du prototype. La souplesse et la précision de cette approche résident aussi dans la prise en compte du degré d'adjectivité pour les adjectifs et pour les autres parties du discours, par confrontation avec la grille de critères qui forment le prototype abstrait de l'adjectif.

Étant donné que nous allons analyser l'affranchissement de l'adjectif (la substantivation et l'adverbialisation) selon les critères de l'extension et de l'incidence, nous avons considéré nécessaire de présenter l'adjectif par comparaison au substantif et à l'adverbe du point de vue de l'extension et du régime incidenciel, en précisant que le terme *extension* est utilisé pour les mots *hors énoncé*, tandis que le terme *incidence* est utilisé pour les mots *en énoncé* (M. Wilmet, 1997 : 52).

Cependant, en ce qui concerne l'extension d'une partie du discours, nous faisons la différence entre deux composantes :

- valeur de l'extension – qui caractérise la partie du discours en question et qui reste inchangée pendant le processus de l'affranchissement (constante de langue) ;

- type d'extension – qui caractérise la partie du discours en question dans une situation donnée et qui change pendant le processus d'affranchissement (variable de discours).

Définie comme l'ensemble des objets du monde auxquels un mot est applicable, l'extension est en raison inverse avec l'intension , qui désigne la somme des sèmes constituant le signifié de ce mot (M. Wilmet, 1997 : 51).

Si l'on compare l'extension d'un adjectif à celle d'un substantif, on constate que l'extension du substantif est plus réduite que celle de l'adjectif, tandis que son intension est beaucoup plus grande à cause de son caractère multidimensionnel (J. Goes, 1999 :15).

Mais la différence entre l'extension de l'adjectif et celle du substantif consiste non seulement dans la valeur de l'extension, mais aussi dans la manière de se réaliser. Ainsi, l'extension de l'adjectif est **médiate**, tandis que celle du substantif est **immédiate**.

Le nom circonscrit donc un ensemble d'objets et l'adjectif rapporté au nom inscrit un sous-ensemble à l'ensemble (1997:105) ; il restreint

l'extension du nom qu'il accompagne par l'apport d'une « différence spécifique » (1986 : 97) : *ballon rouge, globe terrestre*.

En ce qui concerne l'extension de l'adverbe, celle-ci est **bimédiate**, parce que l'extension des adverbes désigne la totalité des relations de : manière, lieu, mesure, temps, modalité, auxquels les adverbes sont applicables (M. Wilmet, 1997 : 430). Mais le rôle de l'extension de l'adjectif se manifeste en corrélation avec son régime incidenciel. Comme on le sait, l'adjectif doit avoir un support auquel il se rapporte et dont il restreint l'extension. Ce support doit être autre chose que lui-même.

L'incidence est donc « le rapport d'un apport de signification à un support de signification », le support étant extérieur à ce que l'adjectif désigne, c'est-à-dire « un support que la signification apportée ne comprend pas » (A. Joly, 1984 : 47). Ainsi, l'incomplétude grammaticale de l'adjectif reflète son incomplétude sémantique et la nécessité de l'existence d'un support constitue le reflet syntaxique de son incomplétude référentielle.

La place de l'adjectif parmi les principales parties du discours du point de vue de la corrélation *extension-incidence* et le caractère dynamique, interchangeable des parties du discours concernées, sont illustrés dans le tableau 1.

Nr . crt.	Extension	Incidence	Conclusion
1	immédiate	interne	substantif prototypique
2	médiate	externe	adjectif prototypique
3	médiate	interne	adjectif transféré en substantif
4	médiate	relationnelle	adjectif transféré en adverbe
5	bimédiate	relationnelle	adverbe prototypique

Tableau 1. La corrélation extension – incidence pour le substantif, l'adjectif et l'adverbe

2.3. Le modèle de l'adjectif affranchi

La catégorie adjectivale est présentée par M. Noailly (1990; 1994; 1999) dans une perspective dynamique, en mettant en évidence non seulement les limites de cette catégorie, mais aussi les conditions dans lesquelles peut se réaliser le passage de l'adjectif dans d'autres catégories (substantivation, adverbialisation). Pour ces situations (adjectif substantivé et respectivement adjectif adverbialisé), M. Noailly utilise le terme « adjectif affranchi » (1999 : 131). Le modèle de l'adjectif affranchi est donc inclus dans le modèle de la catégorie adjectivale et envisagé comme une partie de celui-ci.

Le modèle de l'adjectif affranchi consiste en la présentation des situations où l'adjectif manifeste un comportement spécial : soit son statut ressemble à celui d'un nom (*le beau, l'utile*), soit son degré d'autonomie syntaxique devient celui d'un GN (*avoir un livre en double*), soit il occupe une position postverbale (*travailler dur, causer calme*).

Le problème qui se pose est si dans ces cas l'adjectif manifeste ou non son rôle adjectival. Ceci renforce l'idée de l'existence d'un continuum entre ce qui a encore un rôle adjectival et ce qui ne l'a plus (1999 : 132).

En ce qui concerne l'adjectif en lieu d'adverbe, cette section du modèle de M. Noailly (1994, 1999) a comme point de départ deux faits :

a) la constatation de L. Tesnière (1959) et de G. Moignet (1963) que l'adjectif a un rapport assez étroit avec l'adverbe parce qu'il y a une relation analogique entre la modification du substantif par l'adjectif et celle du verbe par l'adverbe, l'adjectif étant au nom ce que l'adverbe est au verbe ;

b) l'existence d'exemples (anciens et récents) qui mettent en évidence la possibilité de l'adjectif nu de modifier parfois directement le verbe : *travailler dur, creuser profond dans sa mémoire, écrire serré / penché / gros / large / compliqué, voter utile, tousser gras, causer calme, jouer vrai*.

C'est pour cela que M. Noailly (1994: 104) propose le terme „**adjectif adverbial**” pour désigner l'adjectif placé auprès du verbe, plus précisément après le verbe et dans l'extrême majorité des cas, immédiatement après lui.

En ce qui concerne le terme „**adjectif adverbial**”, celui-ci revient à assimiler l'emploi de l'adjectif à un emploi d'adverbe en *-ment*, ce qui n'est qu'une des facettes de la question. Pour mettre en évidence la différence *adjectif adverbial* / vs / *adjectif adverbial* l'auteur propose l'exemple du slogan (1999: 150): *Achetez beau, achetez réfléchi, achetez Braun*

Dans ce cas, *beau* vise l'objet de l'achat (*achetez de belles choses*), donc suppose les choses achetées, quelles qu'elles soient, tandis que *réfléchi* caractérise la manière d'acheter (*soyez réfléchi dans votre achat*), donc ici le verbe *acheter* est employé „absolument”, c'est-à-dire sans aucune information sur l'objet que son sémantisme transitif implique.

Le modèle de l'adjectif affranchi (M. Noailly : 1994, 1999) met en évidence la possibilité de l'adjectif de s'affranchir, c'est-à-dire de se détacher de son support nominal et de devenir soit incident à lui-même et de fonctionner comme substantif, soit incident à un verbe et de fonctionner comme adverbe.

Le fait que l'adjectif peut passer dans une autre catégorie (substantivation, adverbialisation) prouve la perméabilité des catégories et les contours flous de la catégorie adjectivale.

3. Étude de cas : le processus d'affranchissement de l'adjectif

3.1. De la combinatoire libre à l'affranchissement

L'adjectif peut manifester des comportements originaux, quand il ne peut plus être défini par son «incidence externe» au substantif. Plus l'adjectif atteint un fonctionnement indépendant, plus il s'écarte de sa destination «d'ajout», de ce que signifie étymologiquement le mot «ad-jectif».

Dans ce cas, sans être pour autant indépendant, ni toujours autonome, il s'affranchit (M. Noailly, 1999: 131) et il n'exprime plus une propriété, mais désigne un concept abstrait, conçu de façon autonome (*le beau, l'utile, le vrai*), catégorise un ensemble de référence (*un timide*) ou modifie directement un procès verbal (*voter utile*).

Pour une classification de l'adjectif affranchi nous proposons le schéma 1:

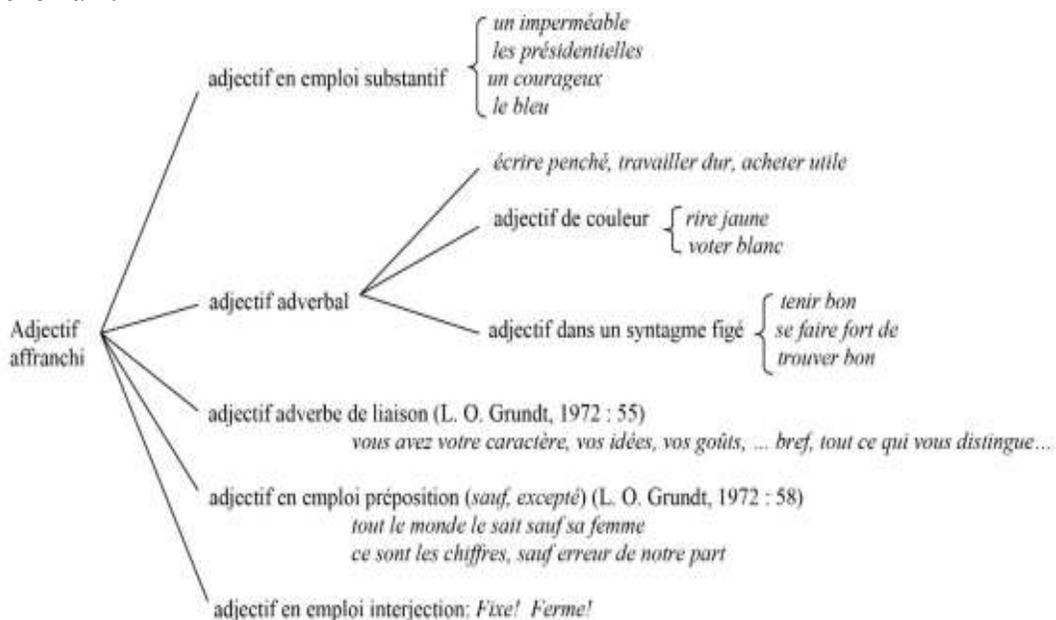


Schéma 1. Classification de l'adjectif affranchi

On peut en conclure que les deux principales directions de l'affranchissement de l'adjectif sont la substantivation et l'adverbialisation (Schéma 2).

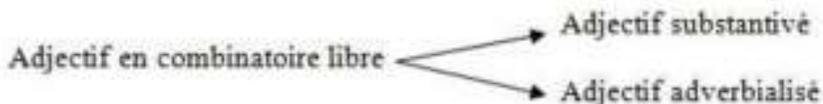


Schéma 2. Les principales directions de l'affranchissement de l'adjectif

Ces deux passages se font avec la variation du type de l'extension de l'adjectif et de son incidence.

3.1.1 L'adjectif en emploi substantif

Il est à remarquer que l'emploi substantif est très accessible aux adjectifs. Dans ce cas, les formes se détachent de leur incidence externe et prennent des existences syntaxiques et sémantiques autonomes. La succession **Dét + Adj** composant un groupe nominal peut se réaliser selon trois modèles principaux:

A – Constructions anaphoriques, appelées aussi « groupes nominaux sans nom » (F. Corblin, 1995) – ces suites non saturées sont pourtant interprétables en contexte, le travail interprétatif consistant à leur rendre l'élément manquant, récupérable par calcul anaphorique:

En son camp, on ne connaît point les vaines terreurs, qui fatiguent et rebutent plus que les véritables... (Bossuet)

On remarque que le sémantisme de l'adjectif reste totalement adjectival et la dépendance interprétative demeure, à l'égard d'une catégorie référentielle fixée par le contexte (M. Noailly, 1999: 134).

B – Désignations elliptiques – dans ce cas il s'agit de créer, au moyen de l'adjectif et de la propriété qu'il dénote, une catégorie référentielle plus ou moins stable.

Il est à remarquer que les référents ainsi visés sont en principe concrets, les déterminants utilisés varient en nombre et que les traits adjectifs ont disparu: pas de degrés de comparaison, pas d'adverbe intensif, pas de complément. Le terme est devenu pleinement substantif et en principe le genre est fixe, déterminé par celui du substantif recteur.

Exemples:

a) [– humain]

<i>un imperméable</i>	<i>un plat</i>	<i>un tranquillisant</i>
<i>un brillant</i>	<i>un rond</i>	<i>un calmant</i>
<i>des collants</i>	<i>un nécessaire</i>	<i>un fortifiant</i>
<i>une commode</i>	<i>un pliant</i>	<i>une nouvelle</i>
<i>un compact</i>	<i>un portable</i>	

Comme le remarque M. Riegel (1994: 356) de tels appellatifs ne désignent pas indifféremment toutes les entités douées de la propriété qu'ils dénotent, mais une catégorie spécifique. Par exemple, *un plat* ne se dit pas de tout objet plat, mais seulement d'une pièce du service de table.

b) [+ humain]

<i>un riche</i>	<i>un calme</i>	<i>un beau</i>
<i>un pauvre</i>	<i>un anxieux</i>	<i>un laid</i>
	<i>un timide</i>	<i>un ancien</i>

Dans ce cas on interprète directement sans avoir recours à un substantif. Le trait jugé saillant est retenu comme élément rassembleur de la catégorie et il doit être durable.

c) Ellipses avec adjectifs de relation – ce sont des ellipses avec un substantif sous-jacent facilement restituable.

les municipales = élections

les présidentielles = élections

les législatives = élections

la maternelle = école

C – Adjectifs pris comme termes recteurs d'un GN

Dans ce cas l'adjectif désigne une propriété, mais conçue de façon autonome et s'emploie au masculin singulier.

Exemples:

a) le / du Adj – l'adjectif peut être employé pour désigner directement la propriété; il devient substantif et il est incident à lui-même. Il est très facilement coordonné:

utile → *l'utile*

calme → *le calme*

agréable → *l'agréable*

beau → *le beau*

naturel → *le naturel*

un enfant calme /vs/ *le calme de cet enfant*

Comme tout substantif abstrait, il est soumis à certaines restrictions concernant les déterminants: on le rencontre seulement au singulier et avec article défini ou partitif; le genre est fixe et toujours masculin:

il y a du vrai dans cette histoire

le blanc

il y a du nouveau

le rose

c'est du beau !

le bleu

Il est à remarquer que les adjectifs de relation sont ici exclus parce qu'ils ne dénotent pas une propriété.

b) il est d'un «Adj!» (structure exclamative qui marque l'intensité)

Pierre est d'un timide !

Marie a une jupe d'un bleu !

Cependant, dans ce cas, les formes concernées n'ont pas toute la liberté de construction d'un adjectif ordinaire: le marquage adverbial est ici impossible (* *il est d'un vraiment timide !*), de même que la présence d'éventuels compléments de l'adjectif (* *il est d'un désireux de réussir !*, * *il est d'un beau comme un dieu !*).

3.1.2 L'adjectif adverbial

L'adjectif a un rapport assez étroit avec l'adverbe; on peut même considérer qu'il y a une relation analogique entre la modification du substantif par l'adjectif et celle du verbe par l'adverbe, l'adjectif étant au nom ce que l'adverbe est au verbe.

Il est à remarquer qu'il y a des cas où l'adverbe fonctionne comme adjectif : *une femme bien, la portière avant, une place debout* et des cas où l'adjectif tient lieu d'adverbe (sous une forme évidemment invariable):

a) *Jean travaille dur.*

b) *Pierre écrit serré /penché /gros /large.*

c) *L'acteur ne doit pas se contenter de jouer sincèrement, il doit jouer vrai.*

Dans le cas a) l'adjectif peut se substituer totalement à l'adverbe en *ment*:

travailler dur = travailler durement.

Dans les cas b) et c) cela n'est pas possible parce que dans le cas b) l'adverbe en *ment* n'existe pas et dans le cas c) l'adverbe en *ment* existe, mais il a pris une autre acception que celle d'adverbe de manière: *vraiment* ne peut plus être pris qu'au sens de *manière vraie*; l'adjectif comble alors le manque de l'adverbe.

Un autre motif pour lequel l'adjectif est utilisé adverbiallement est que de fines nuances distinguent les deux formulations : l'incidence de l'adjectif invariable n'est pas celle qu'aurait à sa place l'adverbe :

voter utile /vs/ voter utilement (voir Schéma 3).

Par le terme « adjectif adverbial » on comprend l'adjectif placé auprès du verbe et plus précisément immédiatement après lui (M. Noailly, 1994 : 104).

Nous proposons la classification suivante (Schéma 3).

Il est à remarquer aussi que le même verbe peut donner lieu soit à l'interprétation objet (a), soit à l'interprétation manière (b) :

a) *Achetez beau.* b) *Achetez réfléchi.* *Achetez Braun*

et le même adjectif avec des verbes différents peut donner lieu à l'interprétation objet (c) et respectivement à l'interprétation manière (d) :

c) *porter lourd* = porter quelque chose de lourd

d) *chanter lourd* = chanter avec lourdeur.

Le passage de l'adjectif de la combinatoire libre à l'affranchissement (substantivation ou adverbialisation) met en évidence non seulement la grande souplesse de l'adjectif, mais aussi les contours flous de la catégorie adjectif.



Schéma 3. Classification de l'adjectif adverbial

3.2. Dynamique de l'affranchissement

3.2.1 Sémantique de l'affranchissement

Comme nous l'avons mentionné¹¹, l'affranchissement de l'adjectif suppose un changement d'incidence et de type d'extension.

Dans le cas de la substantivation, l'incidence passe de l'incidence externe (caractéristique de l'adjectif) à l'incidence interne (propre au substantif) et l'extension passe de l'extension médiate (caractéristique de l'adjectif) à l'extension immédiate (propre au substantif).

Dans le cas de l'adverbialisation, l'incidence passe de l'incidence externe (adjectif) à l'incidence externe du second degré (selon G. Guillaume) ou incidence relationnelle (selon M. Wilmet) et l'extension passe de l'extension médiate (l'adjectif) à l'extension bimédiate (propre à l'adverbe).

On peut en conclure qu'il y a une différence nette entre la substantivation et l'adverbialisation, bien qu'elles représentent deux directions d'un même processus (l'affranchissement). Cette différence consiste en ce que la substantivation se réalise avec la perte du support, c'est-à-dire l'adjectif perd son support substantival et devient lui-même substantif, tandis que l'adverbialisation se réalise avec changement de support, c'est-à-dire l'adjectif change le support substantival avec un support verbal (ou adjectival) et devient adverbe.

3.2.2 Mécanisme de l'affranchissement

Pour étudier le mécanisme de l'affranchissement nous proposons quelques exemples:

a) **Adj** en combinatoire libre:

*Un **homme sage** en même temps qu' **honnête** se doit à lui-même de joindre à la pureté, qui satisfait sa conscience, la prudence, qui devine et prévient la calomnie (Chamfort, *Max. et pens.*, 1794, p. 34)*

b) **Adjsb** en construction anaphorique:

*... le comte André, dirigeait **les billes du billard** à son gré, le soir où il m'avait comme médusé par ses moindres gestes? **La blanche** touche **la rouge** un peu à gauche, part sur la bande, revient sur l'autre **blanche**. (P. Bourget, *Le Disciple*, 1889, p. 138)*

c) **Adjsb** en construction elliptique:

*Il ne faut (...) pas se demander (...) pourquoi **le rouge** signifie l'effort ou la violence, **le vert** le repos*

¹¹ Voir §.2.2.

et la paix, il faut réapprendre à vivre ces couleurs comme les vit notre corps (Merleau-Ponty, Phénoménol. perception, 1945, p. 245).

d) **Adjsb** substantivation totale:

Prendre le faux pour le vrai; distinguer le vrai du faux; plaider le faux pour savoir le vrai. Le principe de l'insuccès [de Napoléon] n'est point dans les accidents de la nature et de la guerre (...) il est tout entier dans le faux des conceptions politiques (Proudhon, Révol. soc., 1852, p. 145)

i) **V+Adjav** [+accord]

Il courut vers la porte, l'ouvrit grande (Dierx, Poèmes, 1864, p. 64)

j) **V+Adjav** [-accord]

Un homme ne peut marcher droit les yeux fermés (Cuvier, Leçons d'anat. comp., t. 1, 1805, p. 487).

Selon les exemples étudiés nous proposons Schéma 4.

On peut en conclure que l'affranchissement se réalise dans les deux cas (substantivation et adverbialisation) selon un mécanisme linéaire, ayant un point initial (état initial), un point final (état final) et des points intermédiaires (états intermédiaires) qui forment un continuum.

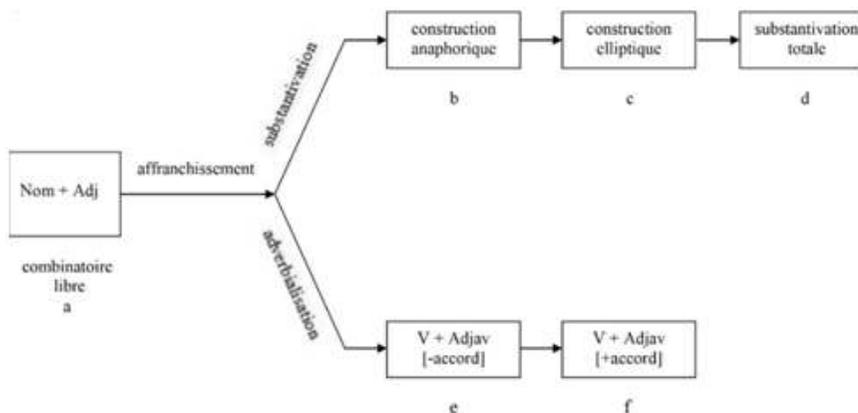


Schéma 4. Mécanisme de l'affranchissement de l'adjectif

3.2.3 Valeurs des adjectifs affranchis

L'adjectif affranchi peut avoir plusieurs valeurs :

A) Adjectif affranchi à valeur de substantif :

Le faux n'est pas toujours soluble dans **le vrai**. *Le vrai n'annule pas toujours le faux* (Valéry, *Mauv. Pens.*, 1942, p. 143)

Julia est venue se planter devant le champ de blé. Elle a regardé tout le plat de ce champ qui est comme un étang entre les haies de cognassiers (Giono, *Gd troupeau*, 1931, p.146)

B) Adjectif affranchi adverbialisé :

a) Objet : *Vous, Arthur, donnez-moi de la moutarde et aussi des cornichons. Si je mange froid, du moins, qu'on me donne des cornichons* (Duhamel, *Passion J. Pasquier*, 1945, p. 136)

b) Adverbe de quantité: ... à partir du moment où la force motrice est d'origine mécanique, il faut évidemment que le travail qu'elle commande soit exécuté par des machines. **Ce machinisme coûte cher**. (J.Robert, *L'Artis. et le secteur des métiers dans la France contemp.*, 1966, p. 60)

c) Adverbe de liaison : *Vous avez votre caractère, vos idées, vos goûts, ... bref, tout ce qui vous distingue* (exemple emprunté à L. O. Grundt, 1972 : 55)

d) Adverbe de manière : *Sa main droite [d'Ulysse] prit et fit vibrer la corde, qui chanta bel et clair, comme un cri d'hirondelle* (A. Schaeffner, *Les Orig. des instruments de mus.*, 1936, p. 185)

C) On cite aussi les cas :

a) Adjectif affranchi à valeur de préposition (invariable) [indique la contenance totale, une grande quantité ou un grand nombre, dans un contenant] (selon TLF, *plein*, IV) : *M. Vyder (...) leur a donné de l'argent... Oh! plein un sac!* (Balzac, *Cous. Bette*, 1846, p.408)
De l'amitié plein la voix (Guèvremont, *Survenant*, 1945, p.36)

b) Adjectif affranchi à valeur d'interjection : **Fixe!... Repos!... Fixe!** *Les hommes s'exécutaient, scandalisés. D'une voix très sûre, il continua : — Arme sur l'épaule... Droite!* (Benjamin, *Gaspard*, 1915, p. 60)

Les exemples présentés mettent en évidence la richesse des valeurs que peut prendre l'adjectif affranchi.

3.2.4 Paramètre qui caractérise l'affranchissement

Nous proposons le terme **paramètre de l'affranchissement** pour désigner le **degré d'affranchissement** (que nous appelons paramètre intensionnel). Nous définissons le degré d'affranchissement comme un paramètre intensionnel qui caractérise une séquence contenant un adjectif affranchi et marque le niveau d'affranchissement de l'adjectif en question. Ainsi un adjectif est d'autant plus affranchi que son degré d'affranchissement est plus élevé.

Exemples :

A – pour la substantivation :

- a) *Le bleu* marque la joie, et *le blanc* l'innocence: *Le vert*, fils du printemps, peint la douce espérance (Delille, *Imagination*, t. 1, 1806, p. 150)
- b) Dans son âme d'artiste, il (Adoniram) se dit que le beau glorifie Dieu, et il cherche *le beau* avec une piété naïve. (G.de Nerval, *Voyage en Orient*, t. 3, 1851, p. 137)

Le degré d'affranchissement est plus élevé dans le cas b) que dans le cas a) parce que dans le cas a) *le bleu*, *le blanc*, *le vert* renvoient à la **couleur** (bleue, blanche, verte) dont on a parlé dans le texte ; il y a donc une restitution du support sous-jacent.

Dans le cas b) la substantivation est totale, il n'y a pas de restitution du support; par *le beau* on comprend la valeur esthétique.

B – pour l'adverbialisation :

- a) Marie et sa sœur *vieilliront heureuses* à la campagne.
- b) Je me disposais à *travailler dur*. Papa aurait aimé que je cumule les lettres et le droit. (Beauvoir, *Mém. jeune fille*, 1958, pp. 167-168)

Dans le cas a) l'adjectif *heureuses* est incident non seulement au verbe (*vieilliront*), mais aussi au sujet (*Marie et sa sœur*). L'accord de l'adjectif avec le sujet marque cette incidence.

Dans le cas b) l'adjectif *dur* est incident seulement au verbe (*travailler*), parce que seulement la manière de travailler est dure, et non le sujet. N'étant pas incident au sujet, l'adjectif reste invariable ; il peut même être remplacé par un adverbe en *-ment* (*travailler durement*).

Le degré de l'affranchissement est donc plus élevé dans le cas b) que dans le cas a).

3.2.5 Propriétés des adjectifs affranchis

Les propriétés des adjectifs affranchis (substantivés ou adverbialisés) seront analysées par rapport aux propriétés des adjectifs en combinatoire libre.

L'affranchissement de l'adjectif, c'est-à-dire le passage

adjectif —————> adjectif substantivé

ou le passage

adjectif —————> adjectif adverbialisé

suppose le changement des propriétés de l'adjectif.

Ainsi, les propriétés des adjectifs affranchis (substantivés ou adverbialisés) sont différentes par rapport à celles des adjectifs non affranchis en combinatoire libre.

Nous rappelons que selon J. Goes (1999: 130) les critères minimaux nécessaires pour qu'une partie du discours soit adjectif sont: l'existence d'un

support, l'accord en genre et en nombre avec le support et la fonction épithète postposée.

La grille des critères qui caractérisent l'adjectif prototypique se présente ainsi :

- a) [+ très] dans toutes ses fonctions
- b) [+ épithète]
- c) [+ ANTEPOST] ; [AS = SA], avec éventuellement quelques cas de [AS↔ SA] (A = adjectif ; S = substantif)
- d) [+ attribut]

Pour analyser la variation de ces critères (qui constituent des propriétés de l'adjectif) dans les cas d'affranchissement (substantivation et adverbialisation) nous proposons le tableau 2. Les valeurs (±) indiquent que la partie du discours analysée peut avoir ou ne pas avoir la propriété en question.

Nr. crt.	Caractéristiques des propriétés	Propriétés	Adj	Adjsb	Adjav	Obs.
1	critères minimaux nécessaires pour l'adjectif	existence d'un support	[+]	[-]	[+]	l'adverbe a nécessairement un support verbal ou adjectival et parfois nom et verbe
2		accord en genre et en nombre avec le support	[+]	[±]	[±]	lorsque le support est un verbe et un nom, l'adverbe s'accorde avec le nom
3		fonction épithète postposée	[+]	[-]	[-]	
4	critères prototypiques de l'adjectif	gradation par [très]	[±]	[±]	[±]	pour l'Adjsb on peut avoir : <i>les très timides</i> pour l'Adjav : <i>travailler très dur</i>
5		mouvement ANTEPOST	[±]	[-]	[-]	
6		fonction attribut	[±]	[±]	[-]	

Tableau 2. Variation des propriétés de l'adjectif dans les cas d'affranchissement

3.2.5.1 Variations des propriétés de l'adjectif dans les cas de substantivation

En ce qui concerne la perte du support dans les cas de substantivation, Tesnière (1976 : 85) considère que le substantif est substantif par lui-même. Le déterminant est alors un *indicatif* ayant « pour fonction d'indiquer l'extension du substantif. Il est donc l'indice substantival par excellence » (cf. aussi Emonds, 1986 : 94). Le degré de substantivation peut être considéré en raison inverse avec la facilité avec laquelle on peut reconstituer le support.

A. Substantivation avec support facilement reconstituable

Exemples : *un timide, un malade, un blond, les présidentielles, les municipales*

Dans ce cas l'adjectif substantivé prend le genre (*un blond*) et parfois le nombre de son support (*les présidentielles*). Dans la très grande majorité des cas, l'adjectif perd sa faculté de gradation (**les très municipales*)¹².

Les adjectifs substantivés remplissent avec difficulté la fonction d'attribut avec déterminant.

[- animé]	<i>Ce vin est rouge</i> * <i>Ce vin est un rouge</i> <i>Ce vin est un vin rouge</i>
[+ animé]	<i>Cette plante est carnivore</i> * <i>Cette plante est une carnivore</i> <i>Cette plante est une plante carnivore</i>

Pour les [+humains] la possibilité d'un déterminant est maintenue ; elle est en relation directe avec la faculté que possèdent certains adjectifs à trait [+humain] de désigner un type d'êtres humains.

[+ humain]	<i>Pierre est timide</i> <i>Pierre est un timide</i> <i>Max est aveugle</i> <i>Max est aveugle de naissance</i> <i>Max est un aveugle de naissance</i>
------------	--

mais

	<i>Max est sourd de naissance</i> * <i>Max est un sourd de naissance</i> (G. Gross, 1988 : 219)
--	--

Les exemples montrent que l'adjectif substantivé prend également des caractéristiques syntaxiques du substantif : il peut être accompagné d'une épithète ou d'un complément : *une fausse blonde* ; *un petit brun à moustache*.

¹² Cependant on peut avoir *les très timides*.

Du point de vue sémantique on constate que dans chacun des cas, *un seul trait dominant* d'un objet ou d'une classe a été sélectionné pour le désigner. Ainsi, l'adjectif désigne un type de personnes (*les avarés, les blondes, les brunes, les timides*), d'animés (*les amphibiens, les carnivores*), ou d'événements (*les présidentielles*). Pour les [+humains] et les [+animés], ce trait est de préférence permanent : **un enrhumé*, ou sinon très voyant : *un blessé, un malade*.

Généralement, il n'y a qu'**un seul support possible**, fixé par convention, et qui s'inscrit dans un contexte socioculturel bien défini.

L'adjectif substantivé n'est donc pas libre de désigner des référents nouveaux, sous peine de devenir incompréhensible. Si l'on veut désigner d'autres référents ayant la même caractéristique, l'adjectif doit reprendre son statut primitif d'épithète (ou attribut), ou c'est le contexte qui lève l'ambiguïté. Par exemple : *une blonde*, peut désigner : une femme blonde, une cigarette blonde ou une bière blonde. Ces caractéristiques sont dues au caractère profondément adjectival des lexies en question (J. Goes, 1999 : 141-145).

B. Substantivation avec support difficilement ou non reconstituable

Dans ce cas les adjectifs substantivés vont plus loin dans l'abstraction du support ; ils ne prennent plus qu'un genre et nombre, le masculin singulier, que l'on peut considérer comme non marqué.

Dans beaucoup de cas, l'abstraction n'est pas absolue : un support possible figure dans le cotexte. Ce phénomène indique que la nécessité de pallier au vague référentiel de l'adjectif se fait toujours sentir.

Exemples :

- a) *Voici un élève que je vous recommande (...). Si son travail et sa conduite sont méritoires, il passera dans **les grands**, où l'appelle son âge* (Flaub., *M^{me} Bovary*, t. 1, 1857, p. 1)
- b) *Blanchisseuse [qui] mettait trop de **bleu*** (Zola, *L'Assommoir*, 1877, p. 538).
- c) *Fumer **du bleu*** (Cendrars, *Bourlinguer*, 1948, p. 43).
- d) *Il nous raconte (...) qu'il est guéri (...) finissant ses phrases, dont il ne peut sortir, avec **des ronds** tracés par sa canne sur le tapis* (Goncourt, *Journal*, 1887, p. 729)

Les principales propriétés de l'adjectif substantivé sont donc :

- quel que soit le genre du support possible, l'adjectif substantivé garde la forme non-marquée du masculin singulier, plus rarement du masculin pluriel ;
- il n'est pas susceptible de gradation ;

- il prend certaines caractéristiques substantivales (détermination, qualification (*rouge foncé*), mais il n'accepte que les déterminants *le* et *un* ; sa syntaxe nominale est donc limitée).

Du point de vue sémantique, la persistance du support dans le contexte éloigne l'adjectif substantivé du substantif.

C. Substantivation avec abstraction totale

Exemples :

*Son sentiment du **juste**, sa rectitude, son bon vouloir (...) le rendirent un des juges les plus estimés* (Balzac, *C. Birotteau*, 1837, p. 50)

*Pour l'école d'Abdère, le fond de toutes choses est la matière, **le plein**, consistant en atomes indivisibles, au sein de l'espace vide* (Cousin, *Hist. gén. philos.*, 1861, p.109)

*En quoi consiste **le libre**, le volontaire, dans la croissance de nos motifs et dans la naissance de nos choix?* (Ricœur, *Philos. volonté*, 1949, p. 145)

*J'ai longtemps travaillé comme ça, à la recherche du **très vrai**.* (G. Grard, *le 1/8* (1995) (J. Goes, 1999 : 149)

Dans ce cas il s'agit d'une abstraction, et on peut considérer que ces adjectifs renvoient à tous leurs référents possibles. Comme ils restent référentiellement vagues, ils gardent leur caractère adjectival fondamental, et retrouvent par là même leur facilité de gradation (*le très vrai*).

Leur syntaxe nominale est très limitée. Ces adjectifs substantivés n'acceptent qu'un type de déterminant : le déterminant défini masculin singulier.

Comme ils englobent tous leurs référents possibles, ils sont incapables d'identifier une occurrence particulière de la qualité en question : ceci est réservé au substantif dérivé, s'il existe.

Sémantiquement, dans ce cas, nous nous trouvons à la limite entre l'adjectif et le substantif, mais syntaxiquement, la distinction entre les deux reste très claire : d'un côté des adjectifs substantivés par « abstraction », avec une syntaxe et une morphologie très limitées, de l'autre, des substantifs qui disposent d'une syntaxe et d'une morphologie substantivales complètes.

En ce qui concerne les propriétés de l'adjectif substantivé, on peut conclure que:

a) Dans aucun des cas envisagés, l'adjectif n'acquiert pas une morphologie, syntaxe ou sémantique vraiment « substantivales ». Au contraire, soit il garde fidèlement le genre et le nombre de son support (reconstituable), soit il se cantonne dans un genre et un nombre unique (support difficilement reconstituable – abstraction).

b) Du point de vue syntaxique, il dispose de moins de liberté que le substantif pour remplir les fonctions propres au substantif. Il y a des restrictions sur les compléments qu'il peut accepter.

c) Il n'acquiert jamais le caractère pluridimensionnel des substantifs prototypiques ; il s'en approche le plus lorsque son support est [+ humain] et qu'il désigne un type.

On peut considérer que dans le cas de la substantivation, la plupart des critères distinctifs *adjectif* ↔ *substantif* se maintiennent.

3.2.5.2 Variations des propriétés de l'adjectif dans les cas d'adverbialisation

A. Le support

Par rapport à l'adjectif substantivé, qui peut perdre son support, l'adjectif adverbialisé ne peut pas rester sans support, parce que l'adverbe, ayant une incidence externe du second degré, doit être incident à un mot d'incidence externe (verbe ou adjectif) (voir Tableau 1) et il exige obligatoirement la présence d'un support. Dans ce cas l'affranchissement consiste donc en le changement du support et non en la perte de celui-ci (voir Schéma 4).

B. L'accord avec le support n'est pas un trait caractéristique de l'adverbe.

Cependant, dans le cas où l'adjectif adverbialisé est incident à un verbe et à un nom, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom ; c'est le cas de l'attribut accidentel du sujet ou de l'objet.

Les attributs accidentels (« attributs accessoires » selon Le Goffic, 1993 : 358) sont placés après un verbe autre que copulatif et qualifient le sujet ou l'objet (Schéma 5).

La frontière entre les adjectifs attributs essentiels et les attributs accidentels peut ne pas être toujours évidente, mais le critère qui différencie ces deux types d'attributs est le fait que les attributs accidentels ne peuvent pas se pronominaliser :

Blaise est tranquille → *Blaise l'est*
Blaise part tranquille → **Blaise le part*

C. La gradation par «très»

En ce qui concerne la gradation par très nous remarquons que, dans la plupart des cas, en combinatoire libre, si l'adjectif admet, avant l'adverbialisation, la gradation par *très*, alors l'adjectif adverbialisé admet lui aussi cette gradation.

{ *travailler dur* => faire un travail dur
 { *travailler très dur* => faire un travail très dur

{ *écrire penché* => une écriture penchée
 { *écrire très penché* => une écriture très penchée

{ *écrire petit* => une écriture petite
 { *écrire très petit* => une écriture très petite

{ *porter lourd* => porter un bagage lourd
 { *porter très lourd* => porter un bagage très lourd

mais :

{ *la craie écrit blanc*
 { **la craie écrit très blanc*

{ *tenir bon*
 { **tenir très bon*

On peut en conclure que l'affranchissement de l'adjectif entraîne des changements non seulement des propriétés prototypiques de l'adjectif, mais aussi dans le domaine des critères minimaux d'adjectivité.

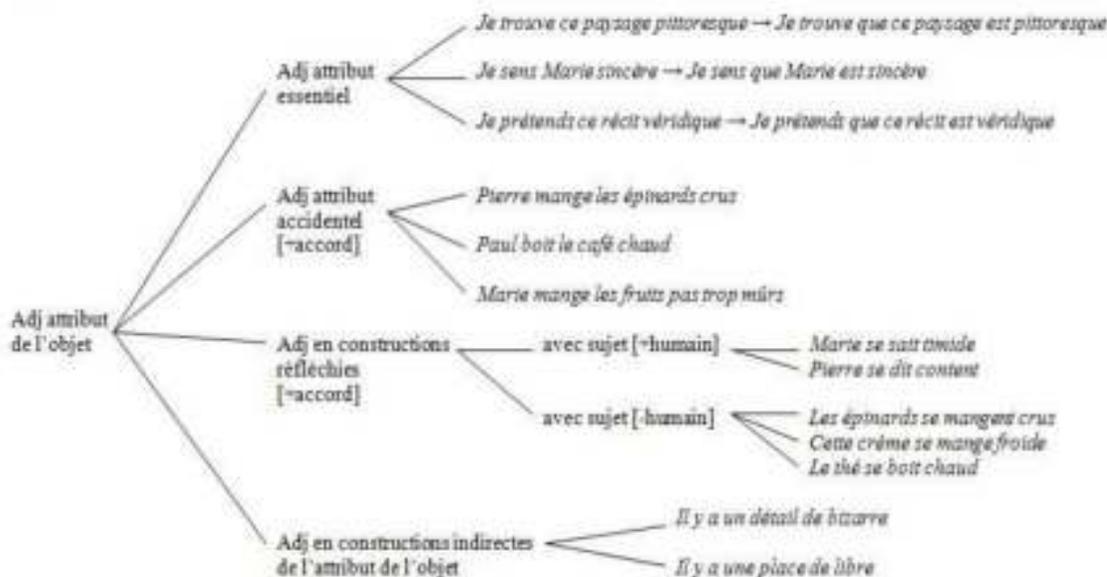
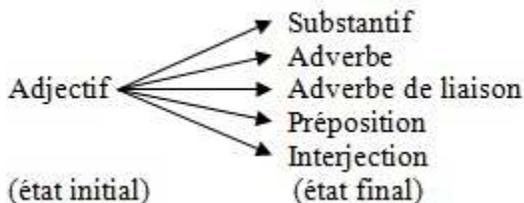


Schéma 5. Classification de l'adjectif attribut de l'objet

3.2.6 Types d'affranchissement

Nous proposons une analyse et une classification de l'affranchissement du point de vue de la modalité de réalisation. Pour cela nous allons examiner l'affranchissement selon plusieurs critères.

A. L'affranchissement peut être envisagé selon **la direction** dans laquelle se dirige l'adjectif affranchi, c'est-à-dire selon ce que devient l'adjectif (l'état final)¹³.



Les plus importantes directions d'affranchissement de l'adjectif sont la substantivation et l'adverbialisation.

B. L'affranchissement peut être classifié selon **des critères structuraux**, c'est-à-dire selon la complexité structurale du syntagme résultant :

a) **affranchissement total** – l'adjectif reçoit une indépendance totale ; c'est le cas de la **substantivation totale** : *le bon, l'utile, le beau*, etc. .

Dans ce cas l'adjectif devenu substantif désigne tout ce qui est bon, utile, beau, etc.

b) **affranchissement partiel** – l'adjectif reçoit une indépendance relative :

- constructions anaphoriques:

Le château (...) domine toute la verte campagne normande. Verte et blanche et rose, quand (...) pommiers et poiriers sont en fleurs (Benjamin, *Gaspard*, 1915, p. 144).

... le comte André, dirigeait les billes du billard à son gré (...). La blanche touche la rouge un peu à gauche, part sur la bande, revient sur l'autre blanche. (P. Bouget, *Le Disciple*, 1889, p. 138).

- constructions elliptiques:

Le bleu marque la joie, et le blanc l'innocence: Le vert, fils du printemps, peint la douce espérance (Delille, *Imagination*, t. 1, 1806, p. 150)

¹³ Voir § 3.2.2. et Schéma 4.

*J'ai vu Celui par qui Dieu règle l'univers Qui hausse
l'humble au ciel et dompte le pervers* (Leconte de
Lisle, *Poèmes trag.*, 1886, p. 97).

- adverbialisation:

acheter beau *écrire petit*
travailler dur *rire jaune*

Il devait pour lire un papier «écrit petit» tenir la tête très en arrière
(Jouve, *Paulina*, 1925, p.51)

Il est à remarquer que la substantivation peut être totale ou partielle, tandis que l'adverbialisation est toujours un type d'affranchissement partiel, l'adverbe ayant une extension bimédiate et une incidence externe du second degré.

4. Conclusions

Notre étude sur l'affranchissement de l'adjectif français a mis en évidence quelques conclusions : (i) l'affranchissement est un processus dynamique qui se réalise selon un mécanisme linéaire ; (ii) l'affranchissement de l'adjectif suppose la perte de son support substantival et, dans le cas de la substantivation, une indépendance de l'adjectif par rapport à son support, tandis que dans le cas de l'adverbialisation l'acquisition d'un autre support ; (iii) l'affranchissement se caractérise par un paramètre intensionnel (degré d'affranchissement).

Notations et abréviations

Adj = adjectif

Adjav = adjectif adverbialisé

Adjsb = adjectif substantivé

Dét = déterminant

GN = groupe nominal

Adv-ment = adverbe fini en -ment

V = verbe

Références

Corblin, Francis. 1995. *Les formes de reprise dans le discours.* Presses Universitaires de Rennes.

Emonds, Joseph. 1986. *Les parties du discours en grammaire générative* in Recherches linguistiques de Vincennes.

Goes, Jan. 1999. *L'adjectif. Entre nom et verbe.* Duculot : Paris.

Gross, Gaston 1988. *Degré de figement des noms composés,* in Langages nr.90, Larousse : Paris.

Guillaume, Gustave. 1964. *Langage et science du langage,* Paris-Québec : Nizet-Presses de Laval.

- Joly, André. 1984.** *La distinction du nom et du verbe dans la théorie de G. Guillaume*, en Modèles linguistiques, VI-1, L'opposition verbo-nominale dans diverses langues du monde.
- Le Goffic, Pierre. 1993.** *Grammaire de la phrase française*. Hachette : Paris.
- Moignet, Gérard. 1963.** *L'incidence de l'adverbe et l'adverbialisation des adjectifs in Tra.Li*. Li. nr. 1.
- Noailly, Michèle. 1990.** *Le substantif épithète*. Paris :P.U.F.
- Noailly, Michèle. 1994.** *Adjectif adverbial et transitivité*. in Cahiers de Grammaire nr.19.
- Noailly, Michèle. 1999.** L'adjectif en français. Ophrys, Paris.
- Riegel, Martin. Pellat, Jean-Christophe. Rioul, René 1994.** Grammaire méthodique du français. P.U.F. Paris.
- Tesnière, Lucien. 1976.** *Éléments de syntaxe structurale*. Paris. Klincksieck. troisième tirage.
- Wilmet, Marc. 1997.** *Grammaire critique du français*. Duculot. Paris.
- Wilmet, Marc. 2007.** *Grammaire rénovée du français*. Éditions De Boeck & Larcier s.a.